

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00021

Numéro SIREN : 790 282 537

Nom ou dénomination : SAS 2CTO

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2024 sous le numéro de dépôt 1677

SAS 2 CTO

16 Rue René Cassin

19100 Brive-la-Gaillarde

Exercice clos le : 30 septembre 2022

APE : 6820B

SIRET : 79028253700014

DEL ASSOCIES
9 AVENUE LÉO LAGRANGE

Tél : 0555176000

E-mail : del@del19.com

19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Fax : 0555741552

*Certifié
conformément
à la loi*

ATTESTATION

SAS 2 CTO

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS 2 CTO
Pour l'exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 30/10/2012, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	81 996,73 €
Chiffre d'affaires	24 362,67 €
Résultat net comptable	1 981,70 €

Fait à BRIVE,
Le 10/01/2023.

CAROLINE CROUZAL JALADI,
Expert-comptable.

Signé électroniquement le 10/01/2023 par
Caroline Crouzal-Jaladi



BILAN ACTIF

SAS 2 CTO

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	30/09/22	30/09/21	en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	12 884,40	12 884,40		
Constructions	63 165,77	68 963,75	-5 797,98	-8,41
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	1 571,34	3 267,20	-1 695,86	-51,91
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	77 621,51	85 115,35	-7 493,84	-8,80
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	1 408,59	1 380,58	28,01	2,03
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	46,76	36,34	10,42	28,67
Autres créances (3)	762,48		762,48	
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 157,39	10 537,92	-8 380,53	-79,53
Charges constatées d'avance(3)		90,00	-90,00	-100,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 375,22	12 044,84	-7 669,62	-63,68
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	81 996,73	97 160,19	-15 163,46	-15,61

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SAS 2 CTO

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PASSIF	Valeurs au 30/09/22	Valeurs au 30/09/21	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	10 000,00	10 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	20,24	20,24		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-43 671,18	-43 256,93	-414,25	-0,96
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 981,70	-414,25	2 395,95	578,38
SITUATION NETTE	-31 669,24	-33 650,94	1 981,70	5,89
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-31 669,24	-33 650,94	1 981,70	5,89
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	10 250,00	40 250,00	-30 000,00	-74,53
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	99 344,26	87 146,98	12 197,28	14,00
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 292,74	2 667,77	624,97	23,43
Dettes fiscales et sociales	778,97	746,38	32,59	4,37
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	113 665,97	130 811,13	-17 145,16	-13,11
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	81 996,73	97 160,19	-15 163,46	-15,61
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	113 665,97	130 811,13		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

Cedric Confourn

SAS 2CTO

Société par actions simplifiée au capital de 10000€

Siège social : 16 Rue René Cassin 19100 Brive la Gaillarde

Siret 790282537

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30/12/2022.

L'an deux mille vingt deux, le trente décembre 2022 au siège social les actionnaires de la SAS 2CTO sont réunis en AG ordinaire sur convocation du Président.

Sont présents Cécile MERLIN détenant 50 % des actions

Sont présents Olivier MERLIN détenant 50% des actions

Monsieur Merlin préside la séance en sa qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 100 actions sur les 100 émises par la Société.

Le président met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence de l'assemble.
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30/09/2022
- Le rapport de gestion du Président,
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.
- Des formalités.

Le président donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux comptes. Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés avant la réunion de l'assemblée.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur le compte de l'exercice clos le 30/09/2022
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'Art L 227-10 du Code de Commerce ; approbations des comptes ;
- Affectation du résultat
- Approbation de la rémunération globale versée au Président ;
- Pouvoir en vue des formalités

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'AG, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Origine : Résultats bénéficiaires de l'exercice : 1981.70€

Affectation : au poste de report à nouveau soit 1981.70€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article 277-10 du Code du commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Résolution adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée prend acte qu'aucune rémunération n'a été allouée au Président au cours de l'exercice.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présence assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

CECILE MERLIN



OLIVIER MERLIN

